

**Note de présentation
brève et synthétique du
Compte Administratif 2022
-
Budget Principal**

Conseil communautaire du 26 juin 2023

Table des matières

I. PREAMBULE.....	3
II. PRESENTATION DU BUDGET PRINCIPAL.....	4
A. Evolution et vue d'ensemble 2020-2022.....	4
B. Résultats 2022	8
C. Analyse de la section de fonctionnement	9
1. Les recettes de fonctionnement.....	9
a. Atténuations de charges :.....	9
b. Produits des services :	9
c. Impôts et taxes :	10
d. Dotations, subventions et participations	12
e. Autres produits de gestion courante.....	12
f. Produits financiers.....	12
g. Produits exceptionnels	13
2. Les dépenses de fonctionnement.....	13
a. Charges à caractère général	13
b. Charges de personnel	13
c. Atténuation de produits	13
d. Autres charges de gestion courante	14
e. Charges financières.....	14
f. Charges exceptionnelles	14
D. Analyse de la section d'investissement.....	14
1. Les recettes d'investissement.....	14
a. Dotations	15
b. Subventions d'investissement	15
2. Les dépenses d'investissement.....	16
a. Remboursement d'emprunts	16
b. Subventions d'équipement.....	16
c. Dépenses d'équipement.....	16
E. Les opérations d'ordre budgétaires	18
F. Les opérations pour compte de tiers.....	18
3. Analyse de la dette	18
a. Structure de la dette :.....	18
b. Extinction de la dette :.....	18

I. PREAMBULE

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif est établi en fin d'exercice par le Président de l'Assemblée délibérante. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité. Le compte administratif est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1. Il retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser).

Le compte administratif est soumis au vote du Conseil communautaire du 26 juin 2023. Il peut être consulté sur simple demande à l'accueil de la Communauté de Communes du Genevois aux heures d'ouverture des bureaux.

En 2022, la Communauté de Communes du Genevois dispose de 9 budgets :

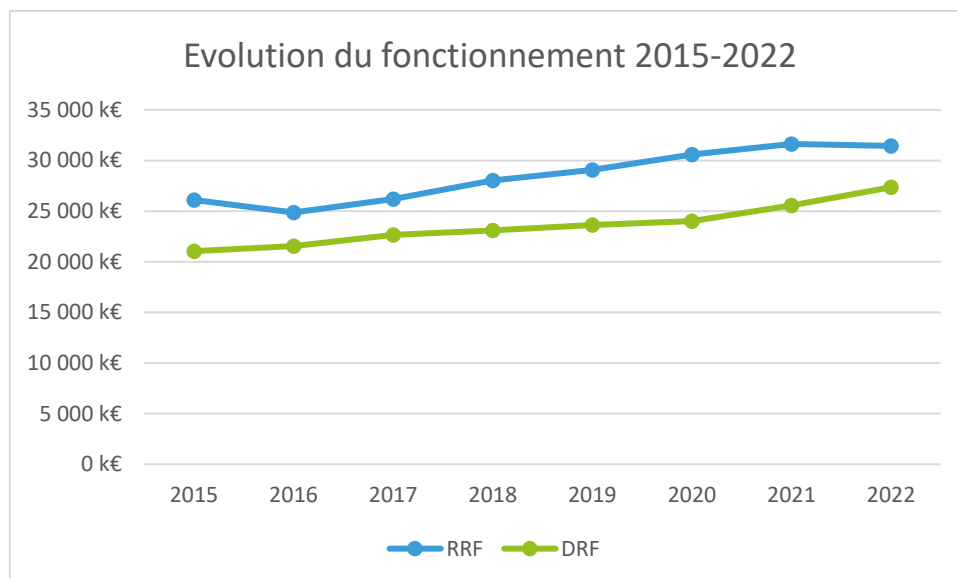
- Le Budget Principal
- Le Budget Annexe Régie d'Assainissement
- Le budget Annexe Régie Eau
- Le Budget Annexe DSP Eau
- Le Budget Annexe Tramway
- Le Budget Annexe Zones d'Activité Economique
- Le Budget Annexe ZAC de Cervonnex
- Le Budget Annexe Transports
- Le Budget Annexe Locaux Europa

II. PRESENTATION DU BUDGET PRINCIPAL

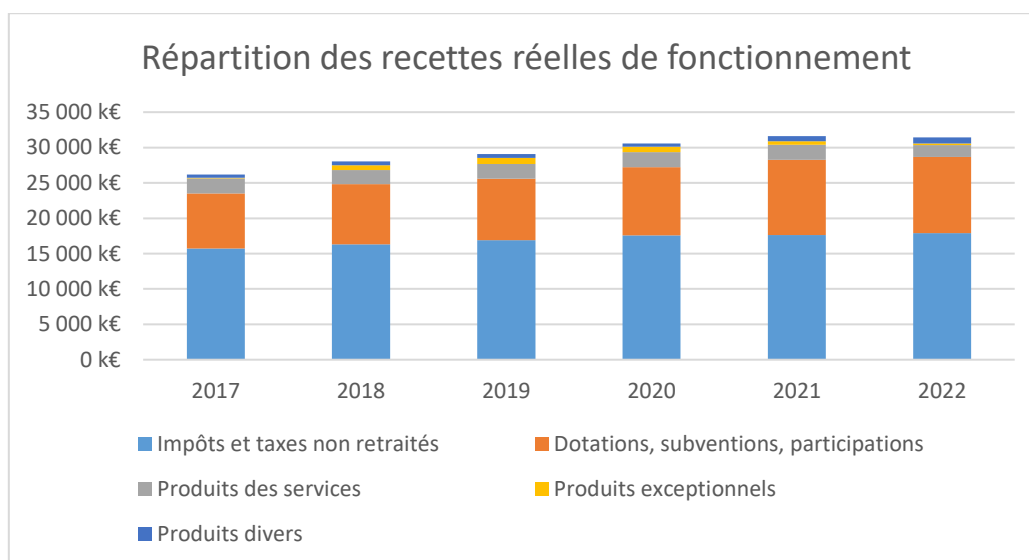
A. Evolution et vue d'ensemble 2020-2022

		CHAPITRES	2020	2021	2022	Evolution 2021- 2022
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	11 - Charges à caractère général	6 401 k€	6 773 k€	7 347 k€	8,50%
		012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 519 k€	7 942 k€	8 896 k€	12,00%
		014 - Atténuations de produits	5 002 k€	5 023 k€	4 922 k€	-2,00%
		65 - Autres charges de gestion courante	4 664 k€	5 495 k€	5 319 k€	-3,20%
		66 - Charges financières	283 k€	265 k€	247 k€	-6,60%
		67 - Charges exceptionnelles	144 k€	59 k€	625 k€	958,30%
		Dépenses réelles de fonctionnement	24 013 k€	25 556 k€	27 360 k€	7,10%
		042 - Opérations d'ordre	1 655 k€	1 187 k€	1 118 k€	-5,90%
		Total Dépenses de Fonctionnement	25 668 k€	26 744 k€	28 478 k€	6,50%
	RECETTES	013 - Atténuations de charges	148 k€	252 k€	263 k€	4,30%
		70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 112 k€	2 143 k€	1 672 k€	-22,00%
		73 - Impôts et taxes	17 562 k€	17 627 k€	17 877 k€	1,40%
		74 - Dotations, subventions et participations	9 679 k€	10 637 k€	10 796 k€	1,50%
		75 - Autres produits de gestion courante	209 k€	415 k€	505 k€	21,70%
		76 - Produits financiers	97 k€	93 k€	89 k€	-4,90%
		77 - Produits exceptionnels	767 k€	464 k€	238 k€	-48,80%
		Recettes réelles de fonctionnement	30 574 k€	31 632 k€	31 440 k€	-0,60%
		042 - Opérations d'ordre	51 k€	51 k€	51 k€	0,00%
		Excédent antérieur reporté	5 095 k€	5 165 k€	7 057 k€	-41,70%
		Total Recettes de fonctionnement	35 721 k€	36 848 k€	38 549 k€	-6,40%
INVESTISSEMENT	DEPENSES	16 - Emprunts et dettes assimilées	601 k€	613 k€	626 k€	2,10%
		20 - Immobilisations incorporelles	202 k€	145 k€	169 k€	16,50%
		204 - Subventions d'équipement versées	1 773 k€	1 785 k€	4 662 k€	161,20%
		21 - Immobilisations corporelles	1 471 k€	1 046 k€	532 k€	-49,10%
		23 - Immobilisations en cours	2 352 k€	1 432 k€	2 833 k€	97,90%
		26 - Participations et créances rattachées à des participations	0 k€	12 k€	1 k€	-93,80%
		27 - Autres immobilisations financières	92 k€	0 k€	0 k€	
		458103 - Opération pour compte de tiers - OM	76 k€	23 k€	0 k€	-100,00%
		Dépenses réelles d'investissement	6 567 k€	5 055 k€	8 823 k€	74,50%
		040 - Opérations d'ordre	51 k€	51 k€	51 k€	0,00%
		041 - Opérations patrimoniales	1 364 k€	311 k€	49 k€	-84,20%
		Déficit antérieur reporté	2 530 k€	2 342 k€	463 k€	65,40%
		Total Dépenses d'investissement	7 982 k€	5 417 k€	9 386 k€	64,70%
	RECETTES	024 - Produits de cessions	0 k€	0 k€	0 k€	
		10 - Dotations, fonds divers et réserves	4 313 k€	5 416 k€	3 512 k€	-35,10%
		13 - Subventions d'investissement	429 k€	232 k€	730 k€	214,10%
		16 - Emprunts et dettes assimilées	2 k€	0 k€	0 k€	
		23 - Immobilisations en cours	2 k€	2 k€	3 k€	56,30%
		27 - Autres immobilisations financières	90 k€	94 k€	99 k€	5,00%

458203 - Opération pour compte de tiers - OM				
Recettes réelles d'investissement		4 874 k€	5 744 k€	4 344 k€ -24,40%
040 - Opérations d'ordre		1 655 k€	1 187 k€	1 118 k€ -5,90%
041 - Opérations patrimoniales		1 641 k€	365 k€	49 k€ -86,50%
Total Recettes d'investissement		8 170 k€	7 297 k€	5 511 k€ -24,50%

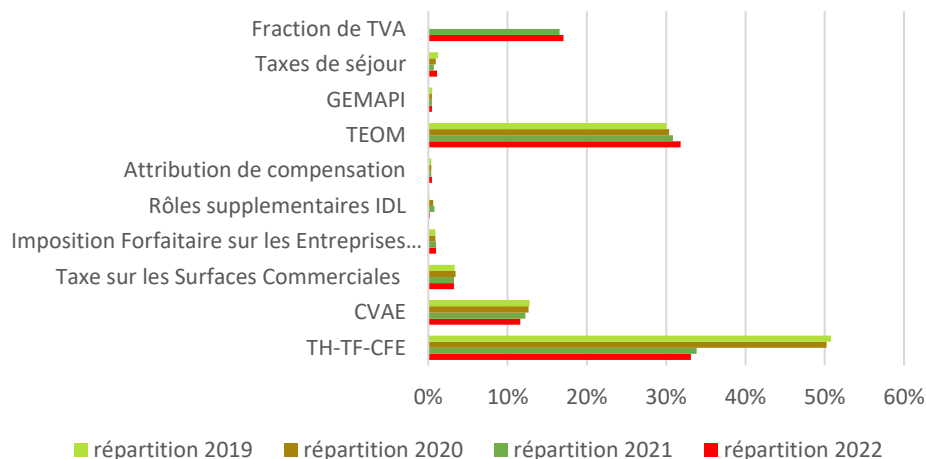


Les recettes et dépenses réelles de fonctionnement poursuivent leur progression en parallèle.



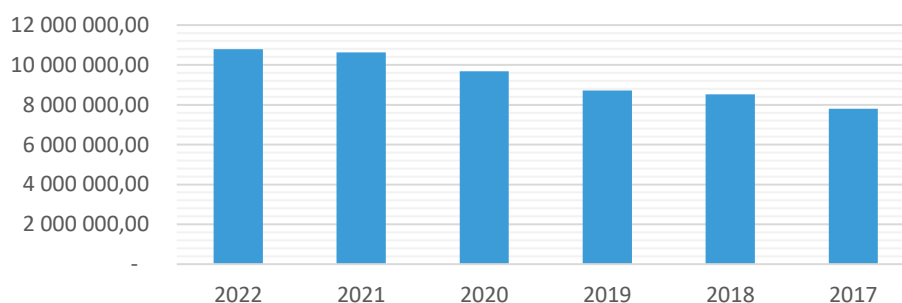
L'évolution de la répartition des recettes fiscales depuis 2019 jusqu'à 2022 montre l'effet de la suppression de la taxe d'habitation principale compensée par la fraction de TVA.

Evolution 2019-2022 Recettes fiscales



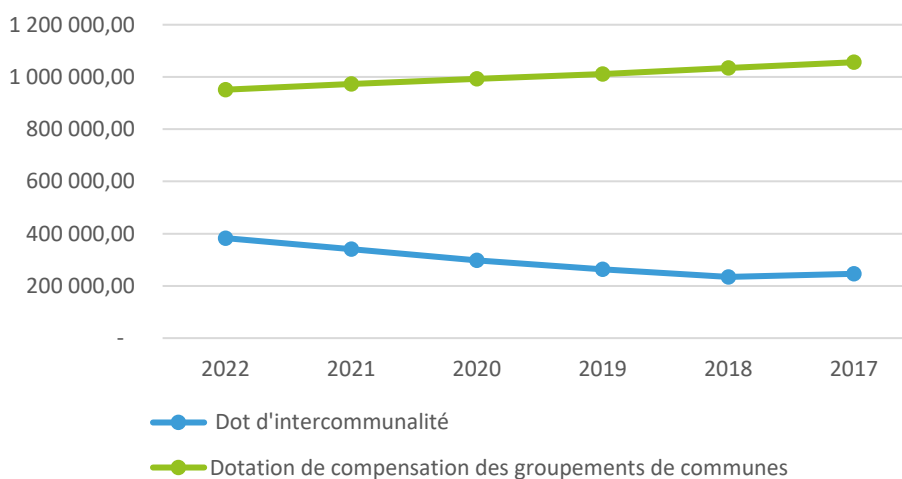
L'ensemble des dotations, participations et subventions perçues poursuivent leur progression.

Evolution -Dotations, subventions et participations 2017-2022



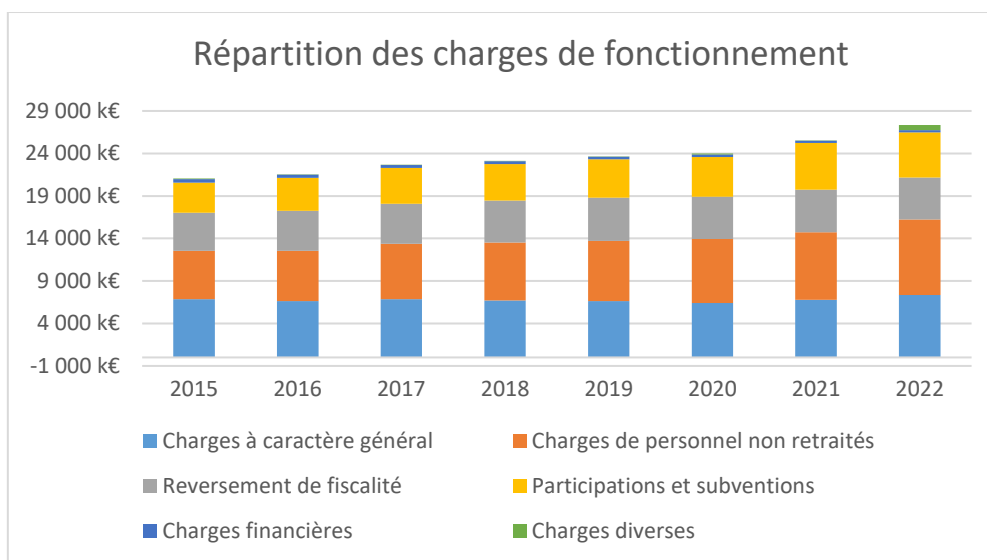
Si la dotation d'intercommunalité poursuit une augmentation constante, la dotation de compensation se réduit.

Evolution des dotations de l'Etat 2017-2022



Evolution de la Compensation Financière Genevoise

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 2021-2022
CFG	1 620 k€	1 791 k€	2 296 k€	2 926 k€	3 492 k€	3 536 k€	3 950 k€	11,7%
Taux d'allocation aux EPCI	5%	6%	7%	8%	9%	9%	10%	1%

Reversements de fiscalité

Atténuations de produits	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 2021-2022
Attributions de compensation	2 726 k€	2 718 k€	2 741 k€	2 758 k€	2 698 k€	-2.2%
Fond national de garantie individuelle des ressources	516 k€	516 k€	516 k€	516 k€	516 k€	0.0%
Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	740 k€	800 k€	731 k€	642 k€	607 k€	-5.4%
Reversements, restitutions et prélèvements divers	925 k€	1 029 k€	1 015 k€	1 109 k€	1 109 k€	0.1%

Autres charges de gestion courante

Autres charges de gestion courante	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 2021-2022
Indemnités et charges élus	202 k€	197 k€	196 k€	189 k€	191 k€	1.3%
Service d'incendie	1 114 k€	1 114 k€	1 124 k€	1 124 k€	1 124 k€	0.0%
Contributions aux organismes	2 783 k€	2 971 k€	3 104 k€	2 768 k€	3 426 k€	23.8%
Subventions de fonctionnement aux associations et autres	208 k€	233 k€	235 k€	183 k€	417 k€	127.2%

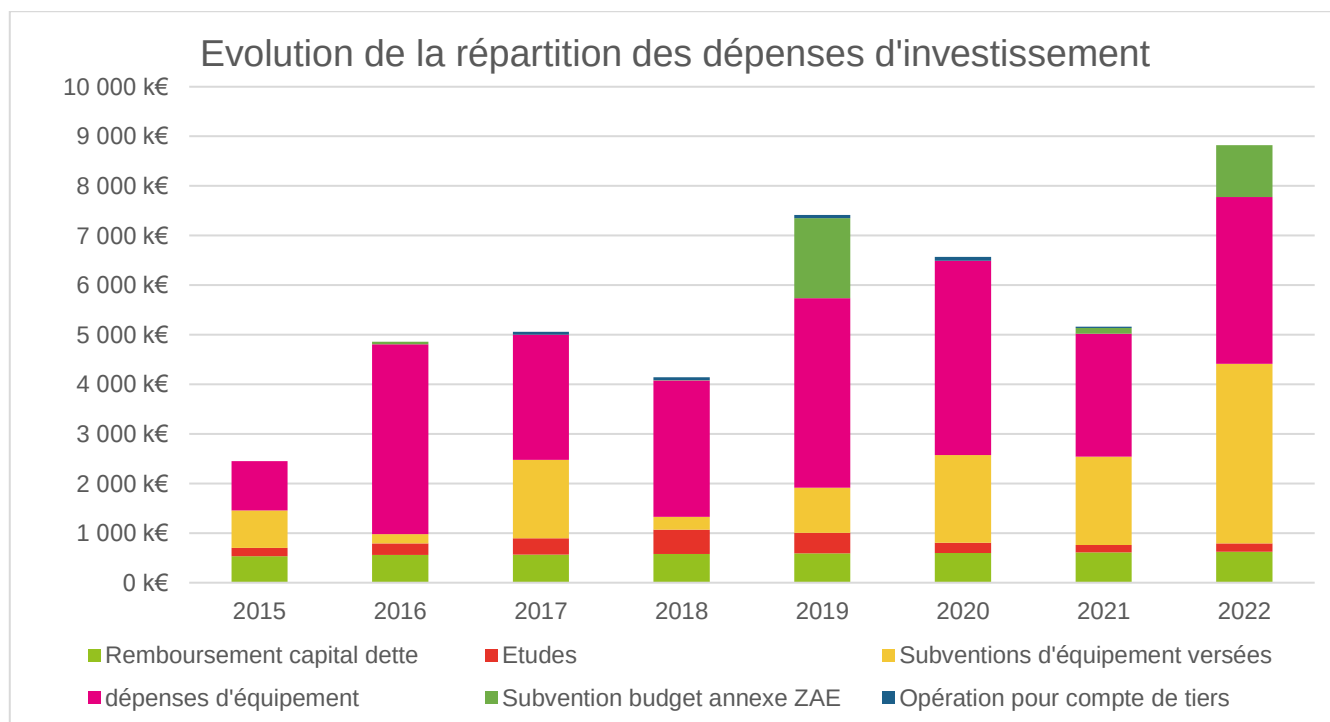
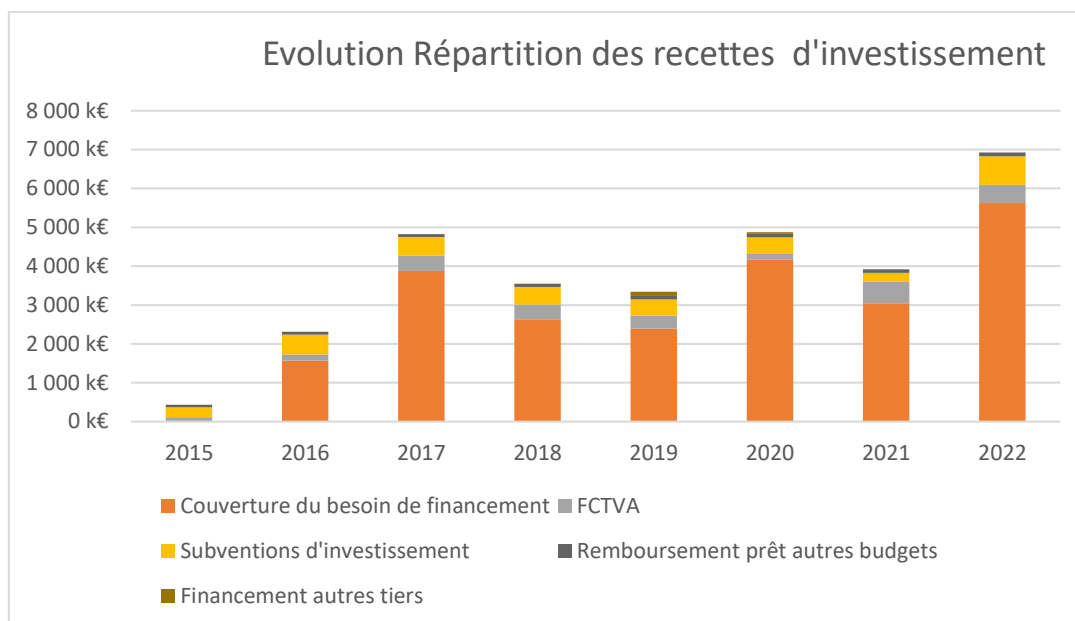
La contribution des organismes progresse de 24%.

Cette augmentation s'explique principalement par :

- Un transfert d'imputation de la contribution au GLCT en 2021 sur 2022 (980 k€)
- La première participation aux actions de la Maison de l'Economie en 2022 à hauteur 6k€

- L'augmentation de la participation au Pôle Métropolitain passant de 336 k€ en 2021 à 351 k€ en 2022
- La participation au SIGETA s'élevant à 206 k€ en 2022 pour 151 k€ en 2021.

Les subventions versées aux associations progressent de 61% par rapport à 2021. Pour rappel les versements 2021 se réduisaient de 22% par rapport à 2020.



La hausse des subventions d'équipement versées s'explique par l'augmentation de la subvention d'équilibre au budget annexe ZAE qui passe de 116 k€ en 2021 à 1 045 k€ en 2022.

B. Résultats 2022

BUDGET PRINCIPAL

BP 2022

CA 2022

Recettes de fonctionnement	31 633 268,00 €		31 431 768,97 €
Dépenses de fonctionnement	38 690 716,78 €		28 468 536,68 €
Solde de fonctionnement	7 057 448,78 €		3 023 226,99 €
<i>Reprise Résultat N-1</i>			7 057 448,78 €
RESULTAT de fonctionnement	7 057 448,78 €		10 080 675,77 €
Recettes d'investissement	21 062 621,33 €		5 510 874,46 €
Dépenses d'investissement	20 600 037,57 €		8 923 374,48 €
Solde d'investissement	462 583,76 €	-	3 412 500,02 €
<i>Reprise Résultat N-1</i>		-	462 583,76 €
RESULTAT d'investissement (sans RAR)		-	3 875 083,78 €
RAR - recettes			1 291 737,58 €
RAR - dépenses			3 041 709,54 €
Solde reste à réaliser		-	1 749 971,96 €
RESULTAT d'investissement (avec RAR)		-	5 625 055,74 €
RESULTAT DE CLOTURE sans RAR			6 205 591,99
RESULTAT DE CLOTURE avec RAR			4 455 620,03

C. Analyse de la section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de la Communauté de Communes du Genevois.

1. Les recettes de fonctionnement

	TOTAL PREVU 2022	CA 2022	Taux de réalisation
Recettes réelles de fonctionnement	38 638 k€	31 440 k€	81%

Les recettes réelles de fonctionnement diminuent entre 2021 et 2022 de 0,6%.

a. Atténuations de charges :

263 k€ de réalisation sur 180 k€ de prévision : 146 % de réalisation

Ce chapitre regroupe le remboursement des assurances pour le personnel ainsi que la participation des agents aux tickets restaurants. Il peut s'analyser conjointement avec le chapitre des dépenses de personnel pour une vision consolidée. Le montant inscrit au budget 2022 a été sous-évalué.

b. Produits des services :

1 672 k€ de réalisation sur 2 467 k€ de prévision : 68% de réalisation

Les produits des services représentent 5% des recettes réelles de fonctionnement. On y trouve principalement :

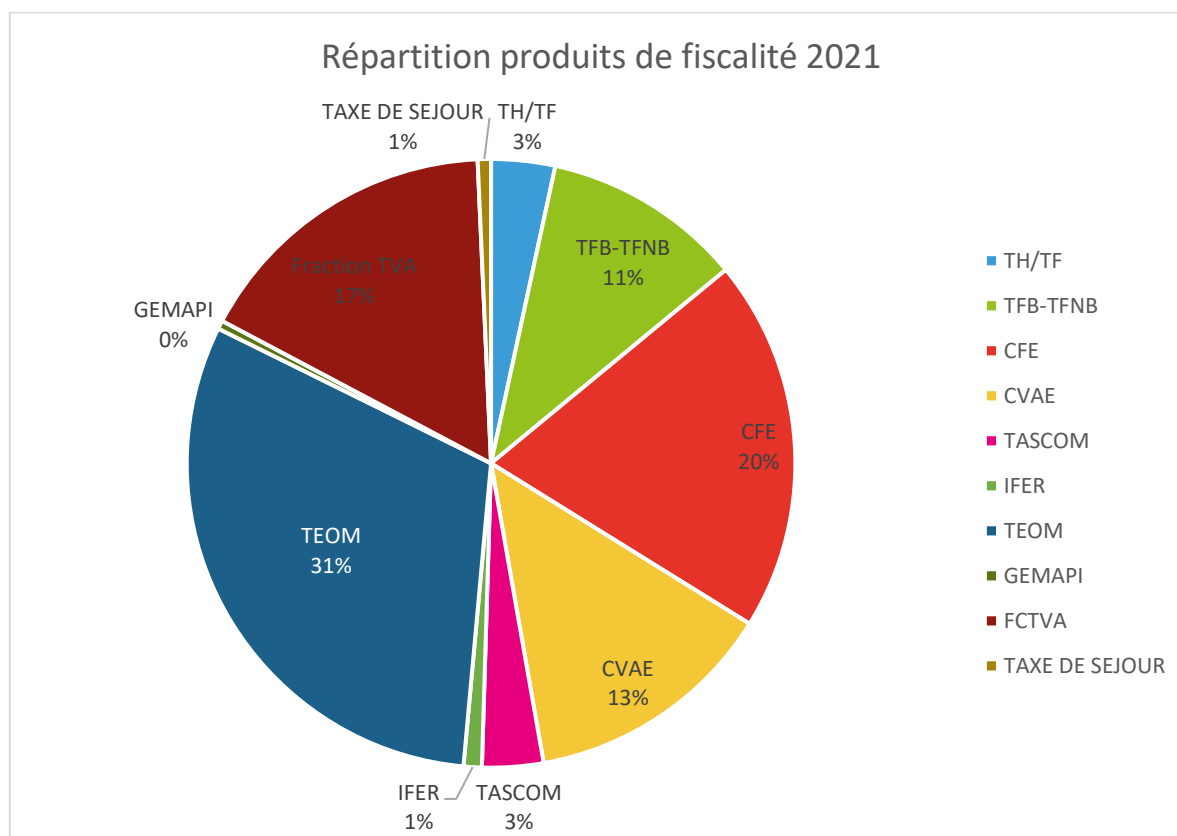
- Les participations des familles pour les crèches : 895 k€ de réalisation pour 933 k€ de prévision, cette baisse est due à des difficultés de recrutement de personnel dans le secteur de la petite enfance et une fréquentation qui peine à retrouver son niveau antérieur à la crise sanitaire.
- Les participations des familles pour les transports scolaires prévu à 320 k€ pour 349 k€ réalisé soit 109% correspond à la hausse des inscriptions ;
- La redevance spéciale des déchets non ménagers pour 55 k€ pour une prévision de 105 k€ soit 52% dû à l'annulation de factures ;
- Les remboursements de charges par d'autres collectivités, organismes et budgets annexes 348 k€ ;
- Les recettes de mutualisation prévues à hauteur de 634 k€ ont été surévaluées.

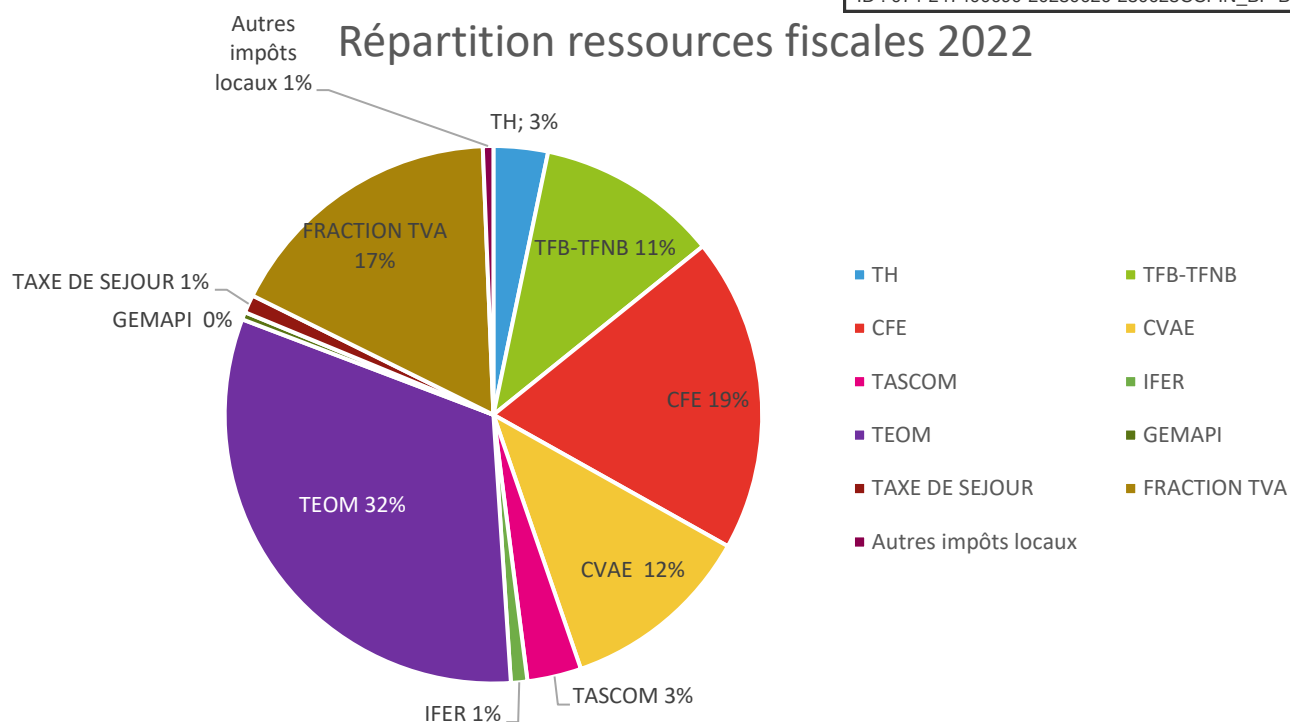
c. *Impôts et taxes :*

17 877 k€ de réalisation sur 17 820 k€ de prévision : 100% de réalisation

Le produit de la fiscalité représente 57% des recettes de la collectivité, sans hausse de la fiscalité. Le produit perçu en 2022 reste stable avec une légère progression de 1% par rapport à 2021.

Cependant une évolution de la répartition de -1% pour la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et de -1% pour la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).



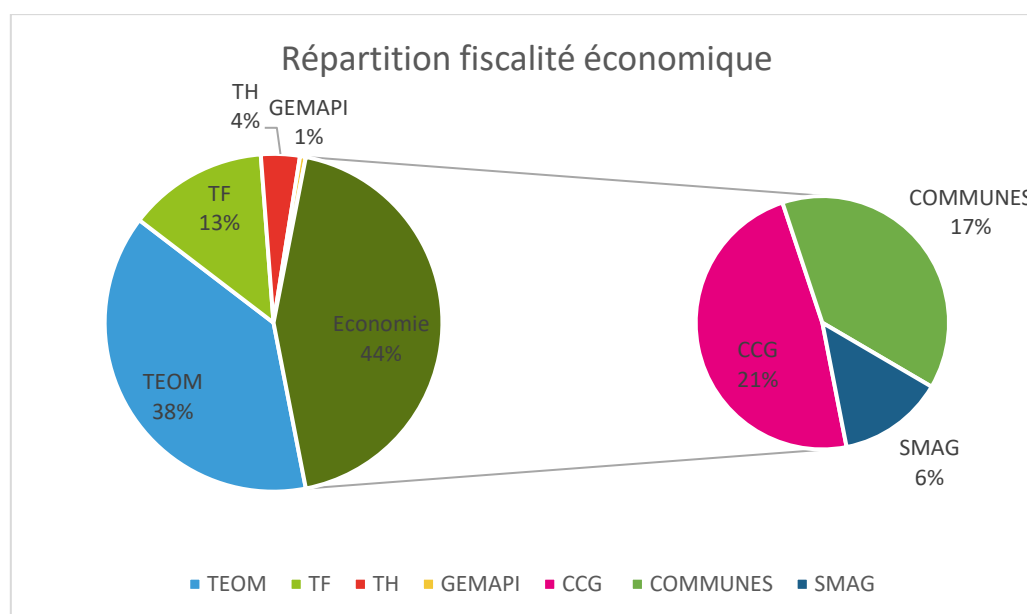


Comparatif des produits fiscaux perçus 2021/2022

Impôts par type	2021	2022	Evolution 2021-2022
TH	542 476	543 572	0,20%
THLV	11 239	13 688	21,79%
TFBP	1 835 120	1 901 065	3,59%
TFPNB	76 489	80 128	4,76%
TEOM	5 431 449	5 679 136	4,56%
CFE	3 496 485	3 381 519	-3,29%
TASCOM	572 751	580 912	1,42%
CVAE	2 157 092	2 074 449	-3,83%
IFER	170 217	176 744	3,83%
GEMAPI	78 601	78 601	0,00%
Autres IDL	138 446	31 985	-76,90%
Fraction TVA	2 915 887	3 048 954	4,56%
AC négatives	67 744	80 885	19,40%
Taxe de séjour	133 576	202 986	51,96%
Total	17 627 572	17 874 625	1,40%

TH : Taxe d'Habitation, **TFB-TFNB** : Taxe Foncière Bâti et Non Bâti, **TEOM** : taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, **GEMAPI** : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, Fiscalité économique : **CFE-19%** : Cotisation Foncière des Entreprises, **CVAE-12%** : Cotisation Valeur Ajouté des Entreprises, **TASCOM-3%** : Taxe sur les Surfaces COMmerciales, **IFER-1%** : Impôts Forfaitaires des Entreprises de Réseaux

Dominant de la CFE 2021-2022



Les recettes fiscales de la taxe d'habitation s'expliquent à la fois par la comptabilisation erronée et au même compte simultanée de la TH et de la taxe foncière et une communication globale des versements d'impôts directs locaux par la trésorerie.

d. Dotations, subventions et participations

10 796 k€ de réalisation sur 9 095 k€ de prévision : 105% de réalisation

La dotation d'intercommunalité et la dotation de compensation de la suppression de la part salaire représentent 12% des recettes réelles de fonctionnement en 2022 pour un montant de 1 334 k€. Elles ont augmenté de 8% entre 2021 et 2022. L'augmentation est principalement dû à une régularisation de versement de la compensation au titre de la CFE de 507 k€.

On trouve également dans ce chapitre :

- La compensation financière genevoise : 3 950 k€ pour 3 550 k€ de prévision,
- La participation de la Région pour les transports scolaires : 2 325 k€,
- Les subventions de la Caisse d'Allocations Familiales pour les crèches et le Relais Assistantes Maternelles : 2 158 k€ pour 1 872 k€ prévus.
- La valorisation des déchets pour 104 k€
- La participation de l'ADEME à l'opération expérimentation du service vélo : 67 k€
- La participation de l'ARS au poste de chargé de mission santé : 195 k€

e. Autres produits de gestion courante

505 k€ de réalisation sur 383 k€ de prévision : 132% de réalisation

Il s'agit de produits de locations de différents locaux et appartements dont la CCG est propriétaire sur le territoire pour un montant de 505 k€. L'augmentation de la réalisation s'explique par une remise à jour des baux et la régularisation de paiement de loyers antérieurs.

f. Produits financiers

89 k€ de réalisation sur 88 k€ de prévision : 99% de réalisation

Cette recette correspond essentiellement à la refacturation aux budgets annexes des intérêts d'un prêt figurant au budget principal finançant plusieurs budgets annexes de la collectivité.

g. Produits exceptionnels

238 k€ de réalisation sur 21 k€ de prévision : On y trouve principalement la régularisation des charges rattachées sur l'exercice 2022 et le paiement de pénalités de marché et remboursements.

2. Les dépenses de fonctionnement

	TOTAL PREVU 2022	CA 2022	Taux de réalisation
Dépenses réelles de fonctionnement	29 480 k€	27 360 k€	93%

a. Charges à caractère général

7 347 k€ de réalisation sur 9 087 k€ de prévision : 81% de réalisation

Ce chapitre budgétaire représente 27% des dépenses réelles de fonctionnement.

Le poste principal concerne les prestations de service (3 243 k€) et notamment le traitement des déchets (2 749 k€).

Plusieurs postes de dépenses connaissent une forte augmentation globale de 579 k€ tels que :

- Les fluides énergétiques (carburants, gaz, électricité, eau) en hausse de 63% (+ 154 k€)
- Les publications et imprimés s'élèvent de 64% (+ 27 k€ - hausse des matières 1ères)
- Les transports scolaires en hausse de 97% (+ 993 k€)
- Les frais de télécommunications se relèvent de 49% (+ 15 k€)

b. Charges de personnel

8 896 k€ de réalisation sur 8 625 k€ de prévision : 103% de réalisation

Les charges de personnel représentent 31% des dépenses réelles de fonctionnement en 2022.

Elles ont augmenté de 12% entre 2021 et 2022.

Cette hausse correspond à :

- Administration générale : les remboursements de frais relatifs à la mutualisation sont passés de 446 k€ en 2021 à 477 k€ en 2022 ;
- Création de 9 postes :
 - o Chargés de Tramway, transition, écologique, politiques contractuelles, urbanisme.
- Augmentation du nombre d'apprentis de 6 à 10.

c. Atténuation de produits

4 922 k€ de réalisation sur 4 958 k€ de prévision : 99% de réalisation

Elles représentent environ 18% des dépenses réelles de fonctionnement en 2022.

Atténuations de produits	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 2021-2022
Attributions de compensation	2 726 k€	2 718 k€	2 741 k€	2 758 k€	2 698 k€	-2.2%
Fond national de garantie individuelle des ressources	516 k€	516 k€	516 k€	516 k€	516 k€	0.0%
Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	740 k€	800 k€	731 k€	642 k€	607 k€	-5.4%
Reversements, restitutions et prélèvements divers	925 k€	1 029 k€	1 015 k€	1 109 k€	1 109 k€	0.1%

La baisse du FPIC en 2022 reste due à la hausse de la population et de fait à la baisse du coefficient d'intégration fiscale. Le reversement à l'Office du Tourisme progresse de 76% liée à une hausse similaire de la taxe de séjour (reprise de l'activité). Le reversement au SMAG s'élève à 865 k€.

d. Autres charges de gestion courante

5 319 k€ de réalisation sur 5 514 k€ de prévision : 96% de réalisation

Les autres charges de gestion courante se réduisent de 3% entre 2021 et 2022, en raison de la progression de la participation au Groupement Local de Coopération Transfrontalière des transports (GLCT) et du tarif d'adhésion au SIVALOR. Elles représentent environ 19% des dépenses réelles de fonctionnement en 2022.

Ce chapitre regroupe notamment les subventions versées aux associations pour 297 k€ et les contributions aux organismes suivants :

- Groupement Local de Coopération Transfrontalière des transports (GLCT) : 2 278 k€
- Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) : 1 124 k€
- Syndicat Mixte d'Aménagement du Genevois (SMAG) : 308 k€
- Pôle Métropolitain du Genevois Français : 381 k€
- Syndicat Intercommunal de Gestion des Terrains d'accueil (SIGETA) : 206 k€
- Subvention d'équilibre au budget annexe Transports à la demande : 81 k€
- Subvention d'équilibre au budget annexe TRAM : 113 k€
- Syndicat Intercommunal de gestion de déchets Faucigny genevois (SIDEFAGE) : 224 k€

e. Charges financières

247 k€ de réalisation sur 247 k€ de prévision : 100% de réalisation

Les charges financières correspondent aux intérêts des prêts contractés par la collectivité, ce poste est en baisse de 7 % par rapport à 2021 car la collectivité se désendette.

f. Charges exceptionnelles

625 k€ de réalisation sur 710 k€ de prévision : 88% de réalisation

Les charges exceptionnelles regroupent les dépenses non prévisibles au budget. Elles sont dues à l'annulation de titres sur exercices antérieurs et aux corrections d'erreur de contrepassation de produits.

D. Analyse de la section d'investissement

La section d'investissement retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la collectivité.

Pour les **dépenses**, il s'agit entre autres de travaux, aménagements, acquisitions, mais également des remboursements des sommes empruntées.

Pour les **recettes**, il s'agit principalement des subventions d'investissement et des nouveaux emprunts souscrits.

1. Les recettes d'investissement

	TOTAL PREVU 2022	CA 2022	Taux de réalisation
Recettes réelles d'investissement	11 795 k€	4 344 k€	37%

Taux de réalisation porté à 52 % avec les restes à réaliser

La baisse des recettes réelles d'investissement correspond à la baisse de l'excédent de fonctionnement capitalisé depuis 2021.

Recettes réelles d'investissement	TOTAL PREVU	CA	Taux de réalisation
2020	9 614 k€	4 874 k€	51%
2021	9 194 k€	5 744 k€	62%
2022	11 795 k€	4 344 k€	37%

a. Dotations

3 512 k€ de réalisation sur 4184 k€ de prévision : 84% de réalisation

On trouve dans ce chapitre le Fonds de Compensation de la TVA pour un montant de 465 k€ en 2022 pour 1 137 k€ de prévision. Plusieurs projets prévus ont été décalé dans le temps notamment les travaux relatifs à l'aménagement.

Ce chapitre retrace également l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement pour un montant de 3 047 k€ en 2022.

Le taux de réalisation, comparé à l'exercice 2022, apparaît en légère baisse.

b. Subventions d'investissement

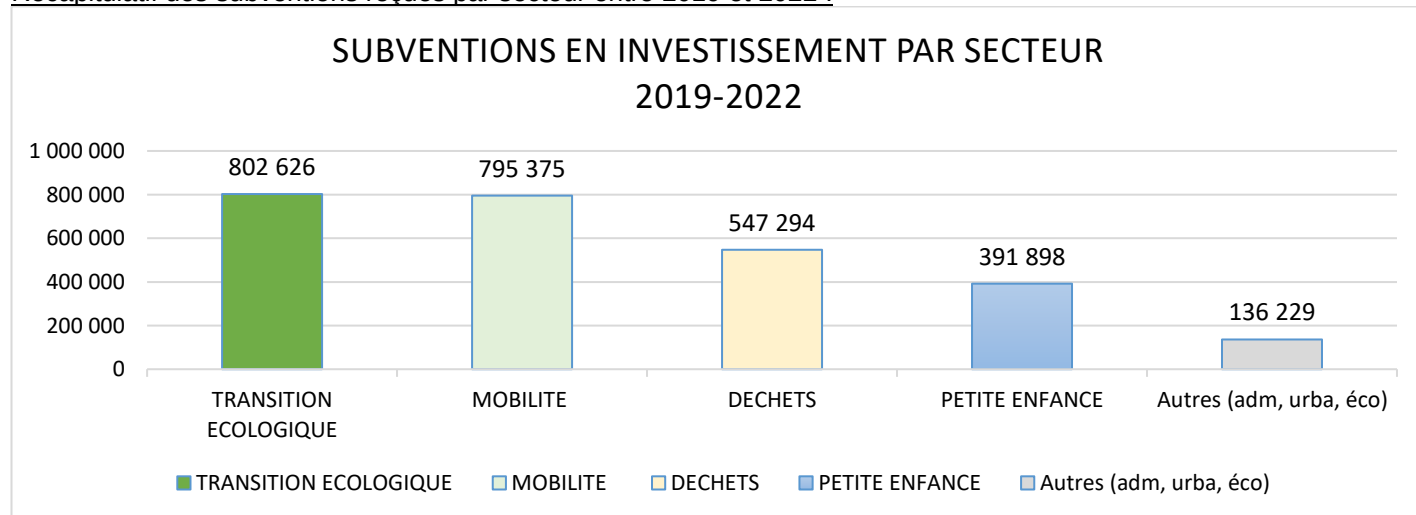
730 k€ de réalisation sur 3 176 k€ de prévision : 23% de réalisation

Le montant des subventions est lié à l'avancement des projets en investissement ; ces derniers ayant pris du retard les subventions attendues n'ont pas été versées par les partenaires. Aussi des restes à réaliser s'élèvent à 1 216k€. Elles sont reportées dans le temps avec la planification des dépenses.

Les principales subventions ont été perçues pour les opérations suivantes :

- Aménagement : 570 k€ (Aménagements structurants et dépôt bus – Département et Etat de Genève)
- Biodiversité : 103 k€ (Aménagement/ Restauration de la Drize et Franchissabilité de l'Arve – Agence de l'Eau)

Récapitulatif des subventions reçues par secteur entre 2019 et 2022 :



2. Les dépenses d'investissement

	TOTAL PREVU 2022	CA 2022	Taux de réalisation
Dépenses réelles d'investissement	20 952 k€	8 823 k€	42%

Taux de réalisation porté à 57% avec les restes à réaliser

Dépenses réelles d'investissement	TOTAL PREVU	CA	Taux de réalisation
2020	17 548 k€	6 567 k€	37%
2021	16 777 k€	5 055 k€	30%
2022	20 952 k€	8 823 k€	42%

a. Remboursement d'emprunts

626 k€ de réalisation sur 631 k€ de prévision : 99% de réalisation

Ce chapitre correspond aux remboursements du capital de la dette du budget principal.

b. Subventions d'équipement

4 662 k€ de réalisation sur 9 032 k€ de prévision : 52% de réalisation

On trouve dans ce chapitre les subventions d'équipement versées aux particuliers dans le cadre des dispositifs Régénéro (42 k€) et VAE (27 k€), aux autres organismes (bailleurs sociaux – 221 k€ prévu 600k€), la participation à La Maison de Protection des Familles sur site de la caserne de Romagny 10 k€) et les subventions d'équilibre aux budgets annexes Tramway (3 616 k€) et ZAE (1 045 k€).

La faible réalisation s'explique principalement par :

- une plus grande rigueur du service Habitat dans l'analyse des projets des bailleurs sociaux par application stricte du règlement de la CCG ;
- Le décalage de l'installation du SDIS sur l'ECOPARC ;
- Le retard dans l'aménagement du boulevard urbain

Les restes à réaliser sont de 1 283 k€.

c. Dépenses d'équipement

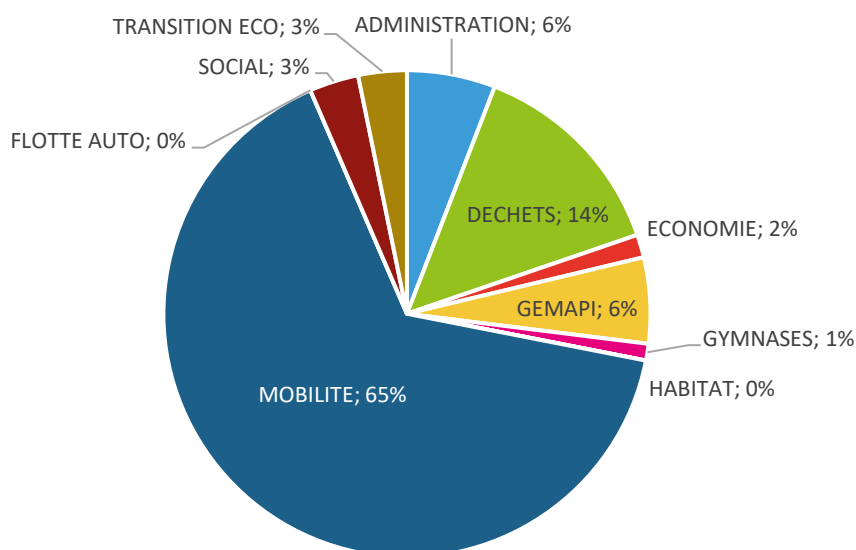
3 534 k€ de réalisation sur 10 707 k€ de prévision : 33% de réalisation.

Le taux de réalisation s'explique par un décalage dans les acquisitions foncières relatives à l'extension des ZAE, les travaux prévus aux bâtiments ATHENA et la poursuite du projet de l'Ecoparc qui n'ont pu être réalisées en totalité sur 2022.

Aussi les restes à réaliser s'élèvent à 953 k€.

Il s'agit des immobilisations incorporelles (études) et corporelles (travaux, acquisitions de biens...). L'ensemble de ces dépenses est détaillé dans le graphique ci-dessous.

Répartition thématique des dépenses d'équipement



■ ADMINISTRATION ■ DECHETS ■ ECONOMIE ■ GEMAPI ■ GYMNASES ■ HABITAT
 ■ MOBILITE ■ FLOTTE AUTO ■ SOCIAL ■ TRANSITION ECO ■

MOBILITE

2 312 k€

Louis Armand	854 k€
Voies de bus	800 k€
Via rhona-bois vosogne	342 k€
Dalot	230 k€
P+R	74 k€
Matériels informatique chauffeurs	10 k€
Dépôt bus	2 k€

DECHETS

491 k€

Centre d'enfouissement	311 k€
Aménagements bat.- achats véhicules-conteneurs	166 k€
Compostage	14 k€

GYMNASES

39 k€

Matériels et entretien	39 k€
------------------------	-------

ECONOMIE

54 k€

Aménagement ZAE	47 k€
Aménagement locaux village entreprises	7 k€

SOCIAL

116 k€

Aménagements bat. Crèches et RAM	79 k€
Travaux entretiens crèches et RAM	25 k€
Relevés topographiques futures crèches	12 k€

GEMAPI

202 k€

Aménagements hydrauliques Arande/Drize	162 k€
Franchissabilité Arve -renat. Aire/Drize	35 k€
DUP bassin écrètements des crues	5 k€

TRANSITION ECOLOGIQUE

114 k€

Luttes conte les invasives	107 k€
Achats terrains zones humides	7k€

E. Les opérations d'ordre budgétaires

Contrairement aux **opérations** réelles qui se traduisent par des encaissements ou des décaissements effectifs, les **opérations d'ordre budgétaires** correspondent à des jeux d'écritures sans flux financiers réels et doivent par conséquent être équilibrées en dépenses et en recettes.

- Amortissement des biens : 1 118 k€
- Amortissement des subventions : 51 k€
- Intégrations de travaux suite aux versements d'avances : 50 k€

F. Les opérations pour compte de tiers

Une opération pour compte de tiers a été créée pour le reversement des subventions SIDEFAGE pour les conteneurs enterrés : 60 k€ de dépenses.

3. Analyse de la dette

La collectivité n'a pas emprunté depuis 2016, l'encours de dette au 31/12/2021 est de 7 690 k€.

Le budget principal rembourse au total 9 prêts au 31/12/2021 dont un, contracté auprès de Dexia en 2009, et remboursé à hauteur de 61,5 % par les budgets annexes des régies d'eau et d'assainissement.

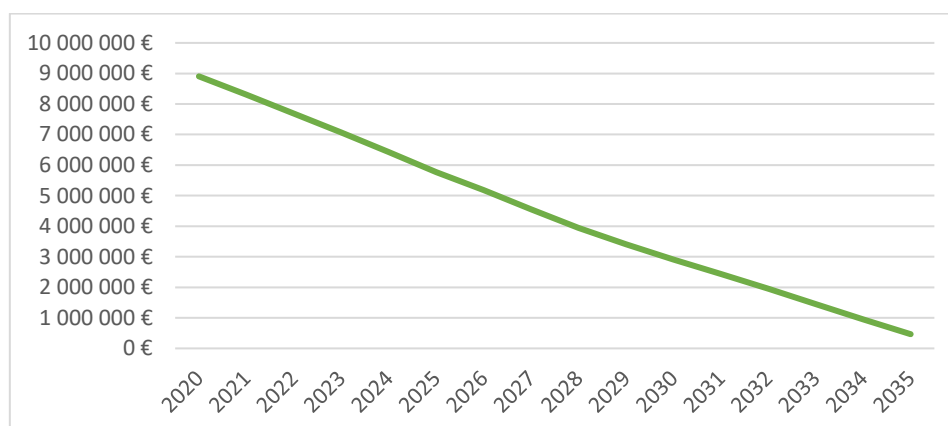
a. Structure de la dette :

	Capital emprunté	Capital restant dû au 31/12/2021	Répartition par type de taux
Total emprunts	12 553 k€	7 040 k€	
<i>taux fixe</i>	6 068 k€	2 900 k€	59 %
<i>taux révisable</i>	6 486 k€	4 140 k€	41 %

Classification des emprunts dans la charte de bonne conduite (dite *charte Gissler*) :

- 8 emprunts de la collectivité sont classés en « 1 – A » (4,5 M€ d'encours), cela signifie qu'ils relèvent d'un taux fixe ou variable mais ne sont pas « risqués »
- 1 emprunt est classé en « 1 – B » (3,1 M€ d'encours) ; bien que non risqué, il est basé sur 3 phases arrêtées dans le contrat : 2 phases en taux fixe et une à taux variable classique. Il n'y a pas d'effet de levier.

b. Extinction de la dette :



c. Rappel des principaux ratios financiers de la CCG

On observe que :

- L'ensemble des ratios d'épargne de la CCG décroient ;
- Le taux d'épargne nette reste au-dessus de 10% ;
- La capacité de désendettement augmente mais conserve un niveau bien au-dessous du seuil d'alerte fixé à 8ans.

